**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'égalité des chances au cœur de la rentrée 2019-2020

Les grands chantiers du Département de la formation de la jeunesse et de la culture (DFJC) avancent. L'année scolaire 2019-2020 permettra de consolider des moyens supplémentaires de lutte contre les inégalités. L'entrée en vigueur de la Loi sur la pédagogie spécialisée et son règlement au 1er août 2019, le renforcement de la voie générale, des mesures tangibles de soutien des enseignants et des parents, tous ces éléments visent à permettre aux jeunes Vaudois-e-s de développer tout leur potentiel. L'objectif est de les amener vers une trajectoire de réussite, que ce soit dans la formation professionnelle ou gymnasiale, soit un palier crucial pour leur avenir dans une société qui valorise l'apprentissage tout au long de la vie.

La conseillère d'Etat Cesla Amarelle a convié la presse à la Haute école pédagogique vaudoise pour dévoiler son message de la rentrée 2019-2020. Un lieu symbolique de la formation des enseignant-e-s et très actif dans plusieurs grands dossiers du DFJC. Car lundi 26 août, 126'982 élèves et 13'220 enseignant-e-s prendront le chemin de leurs classes respectives. Pour l'école obligatoire, cela représente 1000 élèves de plus que l'année précédente, une augmentation constante depuis 8 ans dont les effets se conjuguent aussi au postobligatoire avec 36'500 jeunes en formation contre 31'380 pour la rentrée précédente.

Au-delà des chiffres qui témoignent de l'ampleur des défis de la formation vaudoise, cette rentrée est marquée par la lutte continue pour améliorer l'égalité des chances. Attendue depuis quatre ans, la Loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) et son règlement d'application sont entrés en vigueur le 1er août dernier. Ainsi les besoins de psychologie, psychomotricité et logopédie sont mieux encadrés et les réponses mieux cernées. Ce nouveau cadre normatif doit s'intégrer au Concept 360 qui est en fin de consultation. Les établissements scolaires démarrent en août 2019 un travail de trois ans pour identifier les besoins de tous leurs élèves au plus près du terrain et organiser leurs modalités d'interventions. Avec leur nouveau statut, les assistant-e-s à l'intégration commencent à concrétiser ce soutien nécessaire à une école à visée inclusive. En parallèle, l'aide à la parentalité va être proposée aux parents dès cette rentrée, des éducateurs sociaux en milieu scolaire sont introduits progressivement en

phase pilote pour répondre aux enjeux socio-éducatifs et l'Unité Migration Accueil (UMA) entre dans une phase concrète pour soutenir les enfants allophones ou migrants. Le mouvement de l'école pour toutes et tous est lancé.

Consolidation de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)

Le Concept 360, l'éducation numérique, l'amélioration du taux de certification au secondaire II et la consolidation de la LEO sont les quatre grands chantiers prioritaires du DFJC. Concernant la LEO, de nouvelles propositions pour renforcer la voie générale seront proposées et mises en consultation à l'automne. L'enseignement des mathématiques a été évalué et treize mesures d'amélioration sont proposées dont l'encouragement des filles dans les branches scientifiques. Une refonte du Cadre général d'évaluation est aussi sur la table et les travaux avancent à un rythme soutenu. L'insertion des jeunes et le choix de la formation en sortant de la scolarité obligatoire sont toujours au cœur des préoccupations du Département. La promotion de la formation professionnelle reste une priorité, tout comme la prévention des échecs et des ruptures en cours d'apprentissage.

Éducation numérique, téléphones portables éteints et soutien aux parents

L'éducation numérique poursuit sa phase pilote avec l'introduction de la branche « Science informatique et projets numériques » au 2e cycle dans dix établissements (4472 élèves) et l'élaboration de propositions pour les équipements. Le DFJC renforcera aussi la formation des enseignant-e-s qui auront pour responsabilité de déployer le programme testé l'année passée au 1er cycle. 350 enseignant-e-s du primaire ont déjà bénéficié d'une formation continue et 97% d'entre eux ont introduit ces cours dans leur pratique. 4800 élèves ont pu en bénéficier.

L'interdiction du téléphone portable pendant le temps scolaire entre en vigueur de manière généralisée ce lundi 26 août. Quand l'éducation numérique aura atteint ses objectifs, cette directive sera revue. Dans l'intervalle, des conseils pour soutenir les parents sont pour la première fois inscrits dans l'agenda des élèves.

Des nouveautés pour la rentrée

Après une année 2018-2019 marquée par une mobilisation accrue contre le harcèlement scolaire dans le canton, en particulier auprès des apprenti-e-s et des élèves en scolarité obligatoire, une déléguée à la protection du climat scolaire entre en fonction le 1er septembre prochain. Son travail alliera formation des acteurs, pilotage des ressources et soutien du Département dans des situations critiques. Le DFJC rappelle à ce titre sa politique de tolérance zéro pour tout type de harcèlement. Le Département va d'ailleurs proposer de nouveaux outils pour permettre aux professionnels de l'enseignement de détecter les cas de harcèlement et les problèmes psychosociaux et y faire face. Il proposera également de nouvelles formes de soutien aux enseignant-e-s confronté-e-s à ces problématiques.

Dans cette année scolaire qui sera marquée par les Jeux olympiques de la Jeunesse en janvier 2020 et les nombreux projets pédagogiques qui entoureront cette manifestation, il sera aussi question de durabilité avec des questions importantes qui

se posent sur l’enseignement et sur les infrastructures scolaires. Un état des lieux et des réponses concrètes sont au programme.

Le détail des mesures évoquées, les autres chantiers en cours et les chiffres clés de la rentrée scolaire 2019-2020 sont disponibles à l’adresse www.vd.ch/rentree-scolaire ou en consultant la version papier de la brochure de rentrée.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 août 2019